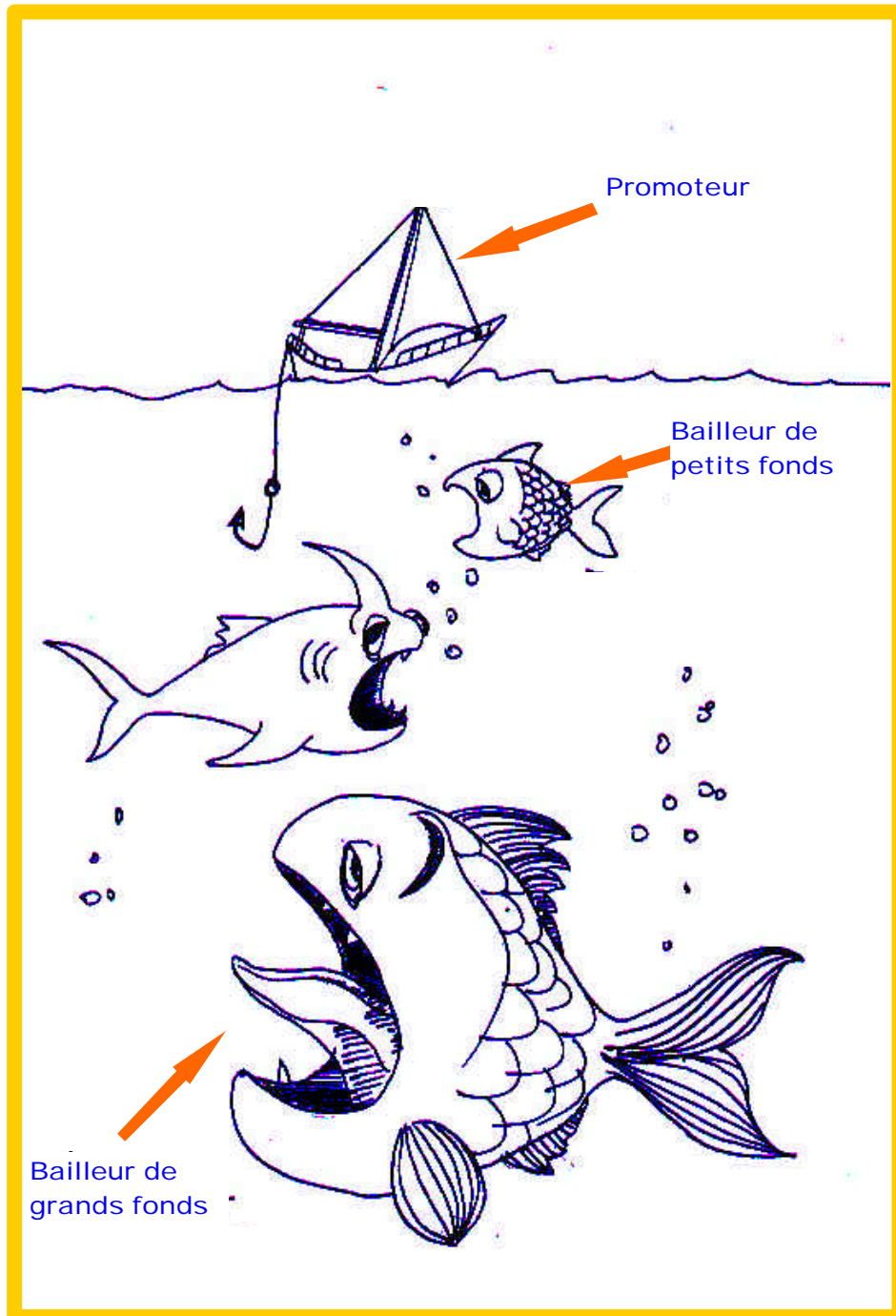


ANNUAIRE DES BAILLEURS DE FONDS

L e s n o u v e l l e s d u f o n d



Serge Vallory
Janvier 2002

TABLE DES MATIERES

RECOMMANDATIONS	4
ACDI	5
FCIL, Fond Canadien d'Initiative Locale	5
AIF / INTIF	7
Fond francophone des inforoutes	7
Points d'accès aux inforoutes pour la Jeunesse PAJE	8
Programme de mobilité des jeunes (Pmj)	10
Fonds francophone de production audiovisuelle du Sud	10
Programme Spécial de Développement	10
AGAIB/S	13
Projet pilote de fonds social	13
AGAIB/M	15
Projet pilote de fonds social	15
AMBASSADE D'ALLEMAGNE	17
Micro projets de l'ambassade d'Allemagne	17
AMBASSADE DE FRANCE / SCAC	19
FSD, Fonds Social de Développement	19
Titre IV	20
AMBASSADE DES ETATS UNIS	22
Self Help	22
Projet des droits de l'Homme et de la démocratie	23
BOAD	25

<u>PUFS Projet d'Utilisation du Fond Suisse qui devient en 2002</u>	<u>25</u>
<u>le DABA Développement à la Base</u>	<u>25</u>
<u>BANQUE MONDIALE</u>	<u>27</u>
<u>Programme de micro subventions</u>	<u>27</u>
<u>Development Marketplace</u>	<u>28</u>
<u>CET</u>	<u>30</u>
<u>OCDI, Organisation de la Charité pour un Développement Intégral</u>	<u>30</u>
<u>CAISSE D'EPARGNE TOGOLAISE</u>	<u>32</u>
<u>Prêts aux groupements et ONG</u>	<u>32</u>
<u>COOPEC / FUCEC TOGO</u>	<u>34</u>
<u>FAO</u>	<u>36</u>
<u>Fond Spécial Telefood (FST)</u>	<u>36</u>
<u>PSSA Programme Spécial pour la Sécurité Alimentaire</u>	<u>37</u>
<u>FONDATION DE FRANCE</u>	<u>38</u>
<u>Santé, culture, environnement, multimédia</u>	<u>38</u>
<u>GTZ</u>	<u>39</u>
<u>XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX</u>	<u>39</u>
<u>LIONS CLUBS INTERNATIONAL</u>	<u>41</u>
<u>PNUD</u>	<u>43</u>
<u>Secteur Privé</u>	<u>43</u>
<u>RIADEF (Développement et Installation d'un Réseau Informatisé pour l'Analyse et la gestion macro économique)</u>	<u>43</u>
<u>PRICUR (Projet de Réhabilitation des Infrastructures Communautaires Urbaines)</u>	<u>43</u>

<u>PAMEP (Programme d'Amélioration des Moyens d'Existence des Populations Pauvres)</u>	<u>44</u>
<u>Infrastructures Sociales</u>	<u>44</u>
<u>ROTARY CLUB</u>	<u>45</u>
<u>UNICEF</u>	<u>47</u>
<u>Education</u>	<u>47</u>
<u>Santé – Nutrition - Eau</u>	<u>48</u>
<u>Renforcement des capacités communautaires</u>	<u>48</u>
<u>Protection des droits de l'enfant</u>	<u>49</u>
<u>UNION EUROPEENNE / FOND EUROPEEN DE DEVELOPPEMENT</u>	<u>50</u>
<u>PPMR 7ème FED</u>	<u>50</u>
<u>PSICD, Programme de Soutien aux Initiatives Culturelles Décentralisées</u>	<u>51</u>
<u>Projet santé</u>	<u>53</u>
<u>PAOSC</u>	<u>53</u>
<u>Appui aux groupements villageois dans les savanes</u>	<u>53</u>
<u>SEDITEC (Utilisation du rafia dans les savanes)</u>	<u>53</u>
<u>Programme de suivi des épizootie (peste bovine)</u>	<u>53</u>
<u>Projet de micro crédit pour les femmes</u>	<u>53</u>
<u>PNADE</u>	<u>53</u>
<u>Programme de lutte contre le trafic d'enfants</u>	<u>54</u>
<u>STABEX</u>	<u>54</u>
<u>PAFVI</u>	<u>54</u>
<u>ZONTA INTERNATIONAL</u>	<u>55</u>

- **Recommandations**

Ce document à été constitué sur la base d'enquêtes et de recherches sur Internet. Il se peut donc qu'entre la réalité et les informations théoriques il y ait parfois quelques écarts (le minimum j'espère). Si tel est le cas, soit parce que j'aurais laissé échapper une information importante, soit parce qu'on m'aurait mal renseigné, il faudrait y apporter les modifications nécessaires. D'autre part, le temps allant, des mises à jours s'imposeront, il faudra les effectuer dans les meilleurs délais afin de donner à ce document toujours le maximum d'efficacité.

- **Remarque GTZ**

Concernant la GTZ, les informations n'ont pu être recueillies jusqu'à présent. Néanmoins dès qu'elles le seront le présent document en sera complété. Toutefois ce bailleur semble être de la catégorie des " bailleurs de grands fonds" et il n'a donc qu'un intérêt limité pour des recherches de financement de micros projets.

- ACDI

Agence Canadienne de Développement International

Projet / Programme de financement

13

FCIL, Fond Canadien d'Initiative Locale

Nom du responsable chargé du projet / programme
Coordinateur du FCIL Togo

Adresse
BP 12734 Lomé

tél. / Fax / E-mail
221 81 77 - 222 59 13 - 904 66 46 / 222 40 81 / sahado@hotmail.com

Orientation du projet / programme

Apporter un support financier ou matériel aux groupements qui entreprennent des micro projets de développement communautaire, développer et renforcer les institutions locales, soutenir l'intégration des femmes dans le processus de développement, diffuser l'information et promouvoir le droit de la personne et la démocratie

Types d'actions financées

Santé, nutrition, agriculture, éducation, adduction d'eau, salubrité publique, hygiène, développement des ressources humaines, promotion des droits de la personne et de la démocratie.

Zone d'intervention

Tout le Togo

Liste des guichets éventuels

Quelques projets en cours ou récemment terminés

Badou (construction scolaire), Kpalimé, Aného, Kara, Lomé (fumeurs à poissons)

Type de financement

Subvention

Plafond de financement

6 millions Fcfa

Pourcentage d'apport personnel

Pas d'impératif mais plus la contribution est grande et plus le projet a de chance d'être financé

Cible des financements

Communautés locales, sociétés, coopératives et organisations religieuses (les individus sont rarement financés et seulement dans le cas où le projet aurait un grand impact dans le milieu)

Quand effectuer la demande de financement

De 15 heures à 17 heures le Lundi et le Mercredi et de 10 heures à 12 heures le Vendredi

Contenu du dossier de demande

Fiche de demande (à se procurer auprès du coordinateur du FCIL), lettre de demande, description du projet, statuts de l'organisation, PV de l'assemblée constitutive de l'organisation mettant en relief les

membres qui seront chargés du suivi du dossier et des différentes phases du projet, accord et engagement de la population ou de l'association à s'impliquer et à contribuer à la réalisation du projet, plan de construction et certificats de donation du terrain, devis estimatifs et quantitatifs de trois fournisseurs différents, photos des bâtiments existants, autres documents pertinents

Déplacement obligatoire du promoteur
non

Compte bancaire
pas obligatoire

Comment les demandes sont-elles évaluées et par qui
par un comité de sélection basé à Accra

Procédure d'attribution du financement
Paiement effectué contre factures pro formats ou directement au fournisseur

Durée ou périodicité du projet / programme
Un an

Durée maximum de réalisation d'un projet
Un an

Remarque

- **AIF / INTIF**

Agence intergouvernementale de la Francophonie / Institut francophone des nouvelles technologies de l'information

Projet / Programme de financement

4

Fond francophone des inforoutes

Nom du responsable chargé du projet / programme

M Pietro Sicuro et Mme Laurence Arnould (pour le volet jeunes)

Adresse

13 quai André Citroën, 75015 Paris, France

tél. / Fax / E-mail

(33) 1 44 37 32 62 / (33) 1 45 79 14 98 / fonds@francophonie.org

(33) 1 44 37 71 81 / (33) 1 45 79 14 98 / laurence.arnould@francophonie.org (pour le volet jeunes)

Orientation du projet / programme

Démocratiser l'accès aux inforoutes, développer l'aire d'éducation, de formation et de recherche, renforcer l'aire de création et de circulation des contenus, promouvoir une aire de développement économique et social, établir une vigie francophone, sensibiliser les jeunes, les producteurs et les investisseurs, assurer une présence concertée des francophones dans les instances internationales chargées du développement des inforoutes

Types d'actions financées

Mise en place d'un service en ligne d'assistance aux démarches administratives, mise en application de telle innovation particulièrement particulièrement adaptée au pays du sud en matière de formation à distance, création de centres d'accès et de formation à Internet dans des quartiers défavorisés, diffusion d'information pratiques et professionnelles sur tel domaine...

Zone d'intervention

Tout le Togo, mais le contexte et l'environnement économique, technique et social entrent en jeu dans la sélection d'un lieu d'implantation

Liste des guichets éventuels

Quelques projets en cours ou récemment terminés

Type de financement

Subvention

Plafond de financement

200 millions Fcfa et 20millions Fcfa (pour le volet jeunes)

NB : La contribution demandée ne peut en aucun cas couvrir plus de 40% de dépenses d'acquisition d'équipement.

Pourcentage d'apport personnel

30% de financement complémentaire et 15% (pour le volet jeune)

en apport de fonds, service, prêt de locaux...

Cible des financements

Pour le volet jeune le projet doit identifier un parrain administratif (ONG, OG, institution privées, association reconnues) qui se portera responsable de l'utilisation des crédits et co-signera le protocole d'accord.

Quand effectuer la demande de financement

Après appel à candidature sur le site : fonds@francophonie.org (deux fois par an)

Contenu du dossier de demande

Fiche de synthèse du projet, présentation détaillée du projet (suivre le plan de présentation détaillé du projet fourni par le "fond des inforoutes", les annexes).

Déplacement obligatoire du promoteur

Candidature par courrier en 6 exemplaires.

Compte bancaire

Comment les demandes sont-elles évaluées et par qui

Par un comité de sélection, sur des critères liés à : la concordance de la demande par rapport aux besoins, les retombées du projet, la viabilité du projet, la visibilité du projet, la cohérence d'ensemble du projet, les qualités de l'organisation, les qualités des responsables

Procédure d'attribution du financement

Financement par tranche, 60% puis 30% et les 10% restant sont versés contre le rapport final de fin de projet et les justificatifs des dépenses totales

Durée ou périodicité du projet / programme

Un an

Durée maximum de réalisation d'un projet

Remarque

Projet / Programme de financement

5

Points d'accès aux inforoutes pour la Jeunesse PAJE

Nom du responsable chargé du projet / programme

Mme Françoise Paul-Piquet

Adresse

15-16, quai Louis XVIII, Bordeaux, France

tél. / Fax / E-mail

(33) 5 56 01 59 02 / (33) 5 56 51 78 20 / paje@francophonie.org

Orientation du projet / programme

Mettre les technologies de l'information au service de projets axés sur la jeunesse, dans des milieux scolaires, communautaires, associatifs,... ; permettre à des jeunes francophones de se familiariser avec les technologies de l'information ;

Types d'actions financées

Acquisition, installation et mise en réseau de 5 postes d'accès à l'Internet ; frais de connections pour la première année de fonctionnement (installation, abonnement et frais de téléphone) ; renforcement de la formation des animateurs PAJE, acquisition de supports destinés à la formation ou à l'animation, appui d'un "animateur réseau à distance" sous la responsabilité de l'AIF.

Zone d'intervention

Tout le Togo, mais la qualité des infrastructures d'accueil et sa localisation entrent en jeu dans la sélection d'un lieu d'implantation

Liste des guichets éventuels

Quelques projets en cours ou récemment terminés

Type de financement

Subvention

Plafond de financement

15 millions Fcfa

Pourcentage d'apport personnel

Cible des financements

Groupements, associations légalisées de jeunes

Quand effectuer la demande de financement

Les demandes doivent être présentées à l'INTIF selon le calendrier annoncé sur le site de l'agence (intif.francophonie.org) (vers Mai Juin)

Contenu du dossier de demande

Formulaire rempli, présentation du projet d'activités d'animation, budget prévisionnel global, identification des responsables des tâches administratives et de l'animation (moins de 30 ans pour l'animateur), statuts de l'organisme

Déplacement obligatoire du promoteur

La demande peut être faite indifféremment par Internet, par courrier ou par fax

Compte bancaire

Comment les demandes sont-elles évaluées et par qui

Par un comité de sélection, sur des critères liés à : la concordance de la demande par rapport aux besoins, la qualité du plan d'animation, les retombées du projet, la viabilité du projet, la visibilité du projet, la cohérence d'ensemble du projet, les qualités de l'organisation, les qualités des responsables

Procédure d'attribution du financement

Financement par tranche, 60% puis 30% et les 10% restant sont versés contre le rapport final de fin de projet et les justificatifs des dépenses totales

Durée ou périodicité du projet / programme

Un an

Durée maximum de réalisation d'un projet

Remarque

Projet / Programme de financement

Programme de mobilité des jeunes (Pmj)

Nom du responsable chargé du projet / programme
Jean-Pierre Mc Laughlin

Adresse

13, quai André Citroën / 75015 Paris / France

tél. / Fax / E-mail

(33) 1 44 37 33 96 / (33) 1 44 37 33 61 / jean-pierre.mclaughlin@francophonie.org

Orientation du projet / programme

Destiné aux jeunes de 18 à 30 ans, pour favoriser les échanges de jeunes et d'information dans le domaine de la jeunesse.

Remarque

Consulter le site du Pmj pour en savoir plus

Projet / Programme de financement

Fonds francophone de production audiovisuelle du Sud

Nom du responsable chargé du projet / programme
Mme Souad Houssein

Adresse

13, quai André Citroën / 75015 Paris / France

tél. / Fax / E-mail

(33) 1 44 37 33 20 / (33) 1 44 37 32 42 / fondsaudiovisuel@francophonie.org

Orientation du projet / programme

Ce fond a pour objectif de soutenir la production et la diffusion, dans les circuits cinématographiques et télévisuels de fictions, reportages et documentaires produits par des professionnels du sud.

Remarque

Consulter sous la rubrique "programme" du site, la fiche projet consacrée au fond.

Projet / Programme de financement

19

Programme Spécial de Développement

Nom du responsable chargé du projet / programme
M Tiburce Guedegbé

Adresse

13 quai André Citroën, 75015 Paris, France

tél. / Fax / E-mail

(33) 1 44 37 33 00 – (33) 1 44 37 71 60/ (33) 1 44 37 33 61 / agence.francophonie.org

Orientation du projet / programme

Promouvoir la solidarité dans l'espace francophone

Types d'actions financées

Tout sauf les projets à caractère marchand du secteur privé, les constructions de bâtiments, les formations individuelles ainsi que les bourses d'études et de stages universitaires

Zone d'intervention

Tout le Togo

Liste des guichets éventuels

Quelques projets en cours ou récemment terminés

Type de financement

Subvention

Plafond de financement

20millions Fcfa

Pourcentage d'apport personnel

30% de financement complémentaire en apport de fonds, service, prêt de locaux...

Cible des financements

Tout opérateur de développement

Quand effectuer la demande de financement

Voir sur le site internet

Contenu du dossier de demande

Formulaire de présentation dûment complété, document de projet détaillé, attestation de partenariat, CV, statuts,...

Déplacement obligatoire du promoteur

Compte bancaire

Comment les demandes sont-elles évaluées et par qui

Par un comité de sélection, sur des critères liés au caractère innovant du projet, sa favorisation de la coopération Nord-sud, son accentuation de la coopération Sud-sud, sa participation à l'intégration régionale des pays du Sud, son effet multiplicateur et générateur d'emplois, son implication dans une synergie avec d'autres actions de coopération francophone, son appui sur des expériences antérieures probantes, son appui sur des compétences existantes au niveau national et/ou local, son insertion dans un programme de développement intégré

Procédure d'attribution du financement

Durée ou périodicité du projet / programme

Un an

Durée maximum de réalisation d'un projet
Un an

- **AGAIB/S**

Agence d'Appui aux Initiatives de Base / Savanes

Projet / Programme de financement

17

Projet pilote de fonds social

Nom du responsable chargé du projet / programme

M Kankpiabe

Adresse

BP 102 - Dapaong

tél. / Fax / E-mail

770 86 64 / idem / agaib.savanes@ids.tg

Orientation du projet / programme

1 Infrastructures socio-collectives de base

2 Renforcement des capacités

3 Appui aux micro-projets productifs

Types d'actions financées

1 réhabilitation, implantation, extension d'écoles primaires, de centres d'alphabétisation et de centres sociaux ainsi que de centres de soins de bases ou d'autres services de santé ; installation de points et retenues d'eau, de systèmes d'hygiène et d'assainissement simples ; réhabilitation de voies d'accès et de communication secondaires, le curage, la construction ou la réparation de ponceaux et d'autres ouvrages d'art ; les petites infrastructures sociales économiques à usage communautaire

2 investissement humain d'intérêt communautaire (ex : formation de personnel soignant) et interventions pour améliorer la capacité organisationnelle et de mise en œuvre des micro-projet de la communauté (ex : préparation et gestion des micro projets)

3 appui aux micro-projets productifs dans les domaines de l'élevage, l'agriculture, le petit commerce et d'autres activités profitant aux bénéficiaires

Zone d'intervention

Savanes

Liste des guichets éventuels

Quelques projets en cours ou récemment terminés

Voir la longue liste en annexe

Type de financement

Subvention

Plafond de financement

5 000 000Fcfa

Pourcentage d'apport personnel

Apport en matériel

Cible des financements

ONG et associations à buts non lucratifs

Quand effectuer la demande de financement

Après appel à candidature qui se fait par voie de presse aux environs du mois d'Avril de chaque année

Contenu du dossier de demande

Description des activités, budget et renseignements sur le recouvrement des coûts (dont le montant du financement sollicité au titre du programme de micro subvention), autres bailleurs de fonds montant de leur contribution, programme ou plan d'action, publics visés, personnes invitées, participants ou intervenants, résultat et suivi prévus.

Présentation de l'organisme (association...) demandeur, sa structure, noms des membres de la direction, sa composition, ses activités, projets et programmes récents, ses publications et rapports annuels des deux dernières années, budget annuel, source de revenus et liste des bailleurs de fonds actuels et passés, déjà bénéficiaire ou non du programme de micro subventions.

Montrer comment la subvention de la Banque Mondiale pourrait aider à mobiliser un complément de financement auprès d'autres bailleurs

Joindre une lettre de demande signée, indiquant le nom, l'adresse et les numéros de téléphone et de fax de la personne à contacter par le programme de micro subventions.

Déplacement obligatoire du promoteur

non

Compte bancaire

Comment les demandes sont elles évaluées et par qui

Par un comité de sélection, sur des critères suivants : la subvention favorise-t-elle les échanges de vue ou la diffusion de l'information, les activités menées seront elles menées à terme en moins d'un an, la subvention est elle utilisée en complément d'un autre financement, les subvention précédemment octroyées ont elles été bien utilisées, l'organisation du demandeur est elle éligible.

Procédure d'attribution du financement

adressé une demande par courrier

Durée ou périodicité du projet / programme

Un an

Durée maximum de réalisation d'un projet

un an

Remarque

Espère vivement coopérer avec l'AFVP

- **AGAIB/M**

Agence d'Appui aux Initiatives de Base / Maritime

Projet / Programme de financement

17

Projet pilote de fonds social

Nom du responsable chargé du projet / programme

M Linpega

Adresse

BP 31 Tsévié

tél. / Fax / E-mail

330 43 51 / 330 43 61 / agaib.maritime@ids.tg

Orientation du projet / programme

1 Infrastructures socio-collectives de base

2 Renforcement des capacités

3 Appui aux micro-projets productifs

Types d'actions financées

1 réhabilitation, implantation, extension d'écoles primaires, de centres d'alphabétisation et de centres sociaux ainsi que de centres de soins de bases ou d'autres services de santé ; installation de points et retenues d'eau, de systèmes d'hygiène et d'assainissement simples ; réhabilitation de voies d'accès et de communication secondaires, le curage, la construction ou la réparation de ponceaux et d'autres ouvrages d'art ; les petites infrastructures sociales économiques à usage communautaire

2 investissement humain d'intérêt communautaire (ex : formation de personnel soignant) et interventions pour améliorer la capacité organisationnelle et de mise en œuvre des micro-projet de la communauté (ex : préparation et gestion des micro projets)

3 appui aux micro-projets productifs dans les domaines de l'élevage, l'agriculture, le petit commerce et d'autres activités profitant aux bénéficiaires

Zone d'intervention

Savanes

Liste des guichets éventuels

Quelques projets en cours ou récemment terminés

Type de financement

Subvention

Plafond de financement

5 000 000Fcf

Pourcentage d'apport personnel

Apport en matériel

Cible des financements

ONG et associations à buts non lucratifs

Quand effectuer la demande de financement

Après appel à candidature qui se fait par voie de presse aux environs du mois d'Avril de chaque année.

Contenu du dossier de demande

Description des activités, budget et renseignements sur le recouvrement des coûts (dont le montant du financement sollicité au titre du programme de micro subvention), autres bailleurs de fonds montant de leur contribution, programme ou plan d'action, publics visés, personnes invitées, participants ou intervenants, résultat et suivi prévus.

Présentation de l'organisme (association...) demandeur, sa structure, noms des membres de la direction, sa composition, ses activités, projets et programmes récents, ses publications et rapports annuels des deux dernières années, budget annuel, source de revenus et liste des bailleurs de fonds actuels et passés, déjà bénéficiaire ou non du programme de micro subventions.

Montrer comment la subvention de la Banque Mondiale pourrait aider à mobiliser un complément de financement auprès d'autres bailleurs

Joindre une lettre de demande signée, indiquant le nom, l'adresse et les numéros de téléphone et de fax de la personne à contacter par le programme de micro subventions.

Déplacement obligatoire du promoteur

non

Compte bancaire

Comment les demandes sont elles évaluées et par qui

Par un comité de sélection, sur des critères suivants : la subvention favorise-t-elle les échanges de vue ou la diffusion de l'information, les activités menées seront elles menées à terme en moins d'un an, la subvention est elle utilisée en complément d'un autre financement, les subvention précédemment octroyées ont elles été bien utilisées, l'organisation du demandeur est elle éligible.

Procédure d'attribution du financement

adressé une demande par courrier

Durée ou périodicité du projet / programme

Un an

Durée maximum de réalisation d'un projet

un an

Remarque

Espère vivement coopérer avec l'AFVP

- Ambassade d'Allemagne

Projet / Programme de financement

14

Micro projets de l'ambassade d'Allemagne

Nom du responsable chargé du projet / programme
Attaché culturel M Aerr Fiedler

Adresse
BP 1175 - Lomé

tél. / Fax / E-mail
221 23 38 – 221 23 70 / 222 18 88 / amballantogo@bibway.com

Orientation du projet / programme

Le programme concerne tous les projets qui ont pour but d'améliorer les conditions de vie dans les communautés rurales et urbaines. Les communautés doivent être prêtes à s'aider elles mêmes et à fournir les matériaux locaux, la main d'œuvre et le transport des matériaux

Types d'actions financées

Infrastructures sociales collectives avec une priorité en 2002 pour les dispensaires et les écoles, centres d'éducation...

Zone d'intervention

Tout le Togo

Liste des guichets éventuels

Quelques projets en cours ou récemment terminés

Type de financement

Subvention

Plafond de financement

5 millions Fcfa

Pourcentage d'apport personnel

contrepartie en matériaux et main d'œuvre

Cible des financements

groupements et associations

Quand effectuer la demande de financement

entre le 1/11 et le 31/12 pour être financé l'année suivante

Contenu du dossier de demande

formulaire de demande rempli et questionnaire annexe joints aux devis estimatifs

Déplacement obligatoire du promoteur

non, le dossier doit arriver par la poste ou être déposé à l'accueil de l'ambassade

Compte bancaire

Conseillé

Comment les demandes sont elles évaluées et par qui
par un comité de sélection

Procédure d'attribution du financement

Fournir les reçus ou factures au comptant portant le numéro du projet (donné par l'ambassade), le nom du responsable du projet, la date, la signature, l'adresse et le cachet du vendeur avec la mention payé sur les factures.

Durée ou périodicité du projet / programme

Un an

Durée maximum de réalisation d'un projet

6 mois

Remarque

- **Ambassade de France / SCAC**
Service de Coopération et d'Action Culturelle

Projet / Programme de financement

8 FSD, Fonds Social de Développement

Nom du responsable chargé du projet / programme
Martinez Virginie

Adresse
BP 91 - Lomé

tél. / Fax / E-mail
221 21 26 – 221 21 27 / 221 21 28

Orientation du projet / programme
Améliorer les conditions de vie des populations les plus démunies ou enclavées, promouvoir les initiatives locales de la société civile, garantir un suivi à long terme des réalisations, professionnaliser l'action des ONG en faveur du développement et créer des emplois

Types d'actions financées
Education, assainissement, environnement, infrastructures communautaires, AGR

Zone d'intervention
Tout le Togo

Liste des guichets éventuels

Quelques projets en cours ou récemment terminés
Notsé, Aného, Atakpamé, Sokodé, Dapaong, Guérinkouka

Type de financement
Subvention

Plafond de financement
De 5 à 200 millions Fcfa

Pourcentage d'apport personnel
30% d'apport personnel

Cible des financements
Groupements, associations, ONG,

Quand effectuer la demande de financement
N'importe quand sachant qu'il y a 2 commissions d'évaluation par an : Juin et Décembre

Contenu du dossier de demande
Lettre de motivation et de justification, fiche de demande soigneusement remplie, plan de localisation du projet, plan des constructions (le cas échéant), devis estimatifs faisant apparaître la part financée par le demandeur et la part financée par la coopération Française, engagement de suivi technique des travaux (voir formulaire), un compte d'exploitation économique et prévisionnel (pour les AGR), un acte de propriété, de location, de donation ou de prêt du terrain où se situe l'activité, un récépissé de déclaration officielle et les statuts, règlement intérieur... de l'association bénéficiaire ou de l'ONG parraine, le

curriculum vitae et les diplômes des principaux membres actifs de l'ONG ou de l'association opératrice, du chef de projet et du responsable technique ainsi que toutes autres pièces jugées utiles par le demandeur (photos,...)

Déplacement obligatoire du promoteur

Compte bancaire

Comment les demandes sont elles évaluées et par qui

Après étude du dossier et visite sur le terrain un comité consultatif se réunit pour évaluer la pertinence et l'utilité du projet, la motivation, la participation (penser à impliquer les services de l'Etat) et la durée de mise en œuvre du projet (2 ans maximum)

Procédure d'attribution du financement

Fond de garantie nécessaire dans le cas d'une contrepartie en nature

Durée ou périodicité du projet / programme

Durée maximum de réalisation d'un projet

2 ans

Remarque

Projet / Programme de financement

9

Titre IV

Nom du responsable chargé du projet / programme

Martinez Virginie

Adresse

BP 91 - Lomé

tél. / Fax / E-mail

221 21 26 – 221 21 27 / 221 21 28

Orientation du projet / programme

Ce fond n'a pas d'orientation précis. Il peut être alloué à des demandes de financement qui entreraient dans le cadre du FSD mais dont le montant serait inférieur aux 5 millions minimum requis pour un projet FSD. Ce fond peut aussi venir en appui à une demande ponctuelle du type, audit, manifestation culturelle, appui à une association, ... à condition que ce ne soit par pour une AGR.

Types d'actions financées

Tout sauf AGR

Zone d'intervention

Tout le Togo

Liste des guichets éventuels

Quelques projets en cours ou récemment terminés

Type de financement
Subvention

Plafond de financement

De 5 millions Fcfa pour des financements qui sont dans les prérogatives du FSD et plus pour les demandes qui ne sont pas dans le cadre d'action du FSD

Pourcentage d'apport personnel
Pas d'obligation d'apport

Cible des financements
Groupements, associations, ONG,

Quand effectuer la demande de financement
N'importe quand

Contenu du dossier de demande

Lettre de motivation et de justification, fiche de demande soigneusement remplie, plan de localisation du projet, plan des constructions (le cas échéant), devis estimatifs faisant apparaître la part financée par le demandeur et la part financée par la coopération Française, engagement de suivi technique des travaux (voir formulaire), un compte d'exploitation économique et prévisionnel (pour les AGR), un acte de propriété, de location, de donation ou de prêt du terrain où se situe l'activité, un récépissé de déclaration officielle et les statuts, règlement intérieur... de l'association bénéficiaire ou de l'ONG parraine, le curriculum vitae et les diplômes des principaux membres actifs de l'ONG ou de l'association opératrice, du chef de projet et du responsable technique ainsi que toutes autres pièces jugées utiles par le demandeur (photos,...)

Déplacement obligatoire du promoteur

Compte bancaire

Comment les demandes sont elles évaluées et par qui
Conseillers et chef du SCAC statuent seuls sur la validité du projet

Procédure d'attribution du financement

Durée ou périodicité du projet / programme

Durée maximum de réalisation d'un projet

Remarque

- Ambassade des Etats Unis

Projet / Programme de financement

10

Self Help

Nom du responsable chargé du projet / programme
Garraud Etienne et Afoutou Chantal

Adresse
rue Kouenou et Béniglato, BP 852, Lomé

tél. / Fax / E-mail
221 29 91 – 221 29 92 – 221 29 93 / 221 79 52 / etiennegx@lomeb.us-state.gov

Orientation du projet / programme
Appui aux initiatives locales et au développement communautaire par des petits projets de développement

Types d'actions financées
Self Help aide en priorité les projets qui profitent a un plus grand nombre de personne possible tels que : écoles, dispensaires, ponceaux, construction de centres ou d'ateliers d'apprentissage et de formation, latrines....

Zone d'intervention
Tout le Togo

Liste des guichets éventuels

Quelques projets en cours ou récemment terminés

Type de financement
Subvention

Plafond de financement
10 000 dollars

Pourcentage d'apport personnel
Apport en matériaux locaux, main d'œuvre et transport de matériaux, obligatoire ; apport financier facultatif mais conseillé.

Cible des financements
Groupements, associations, comité de parents d'élève, ONG (éventuellement)

Quand effectuer la demande de financement
Avant Décembre pour être financé durant l'année qui suit

Contenu du dossier de demande
Formulaire de demande, devis estimatif, attestation pour les statuts et la possession du terrain, liste des membres et règlement intérieur. Pour les AGR joindre un compte d'exploitation et un plan pour écouler les produit (marché, transport, périodicité...)

Déplacement obligatoire du promoteur
Conseillé

Compte bancaire
Conseillé

Comment les demandes sont elles évaluées et par qui
Par des visites surprises sur le terrain puis par un comité d'évaluation de l'ambassade

Procédure d'attribution du financement
Informers les autorités locales du projet.
Le financement se fait par tranche avec contrôle avant chaque nouveau paiement. Aucun fond de garantie n'est demandé.

Durée ou périodicité du projet / programme
Un an

Durée maximum de réalisation d'un projet
Un an

Remarque

Projet / Programme de financement

11 Projet des droits de l'Homme et de la démocratie

Orientation du projet / programme
Programme qui a pour but de promouvoir et de supporter l'instauration des institutions démocratiques, le pluralisme politique et les droits de l'Homme

Types d'actions financées
Aide aux actions pour le droit de la Femme et contre l'enfance mal traitée (trafic, enfants porte faux), action en faveur de l'éducation civique, de l'accession à l'état civil

Zone d'intervention
Tout le Togo

Liste des guichets éventuels
Quelques projets en cours ou récemment terminés
Programme d'éducation civique par la radio (ACAT), PALES (Projet d'Appui à la Lutte contre l'Écision et le Sida), édition d'un manuel d'éducation civique (COPED), lutte contre le harcèlement sexuel (WILDAF Togo), protection légale des personnes vivant avec le VIH/SIDA (Espoir Vie Togo), promotion des droits de la Femme dans le cadre de la lutte contre le VIH/SIDA, séminaire sur les élections démocratiques (Droit et Devoir en Démocratie), promotion des droits successoraux des veuves (CRIEF), Soutien logistique aux femmes pour l'établissement des pièces d'identité (Association féminine La Lumière), élaboration d'un guide pédagogique pour les enseignants (DIFOP)

Type de financement
dons, legs

Plafond de financement
25 000 dollars

Pourcentage d'apport personnel

Apport en matériaux locaux, main d'œuvre et transport de matériaux, obligatoire ; apport financier facultatif mais conseillé.

Cible des financements

ONG

Quand effectuer la demande de financement

Avant Décembre pour être financé durant l'année qui suit

Contenu du dossier de demande

Formulaire de demande, devis estimatif, attestation pour les statuts et la possession du terrain, liste des membres et règlement intérieur. Pour les AGR joindre un compte d'exploitation et un plan pour écouler les produit (marché, transport, périodicité...)

Déplacement obligatoire du promoteur

Conseillé

Compte bancaire

Comment les demandes sont elles évaluées et par qui

Par un comité d'évaluation de l'ambassade

Procédure d'attribution du financement

Durée ou périodicité du projet / programme

Un an (reconductible)

Durée maximum de réalisation d'un projet

Un an

Remarque

- **BOAD**
Banque Ouest Africaine de Développement

Projet / Programme de financement

7 PUFs Projet d'Utilisation du Fond Suisse qui devient en 2002
le DABA Développement à la Base

Nom du responsable chargé du projet / programme
M Talabé

Adresse
68 Av de la Libération, BP 80927 - Lomé

tél. / Fax / E-mail
221 59 06 / 221 52 67 / pufs@bibway.com

Orientation du projet / programme
Accompagner un processus expérimental d'intervention de la BOAD en faveur des organisations de base en finançant les opérations sous la forme conjointe de subvention et de crédit

Types d'actions financées
Activités génératrices de revenus (et d'emplois) et mesures d'accompagnement pour renforcer les capacités d'organisation et de gestion des organisations de base et leurs activités à caractère social

Zone d'intervention
Tout le Togo en favorisant les zones rurales et péri-urbaines

Liste des guichets éventuels

Quelques projets en cours ou récemment terminés
Extraction d'essence de citronnelle vers Kévé, caisse autonome d'épargne et de crédit à Kara, CARTO appui aux groupement villageois par des crédits pour leur campagnes de production agricoles à Dapaong...

Type de financement
1/3 Subvention-accompagnement associé à 2/3 crédit

Plafond de financement
200 millions Fcfa

Pourcentage d'apport personnel
Apport facultatif, toutefois l'activité devra déjà avoir démarré et une cotisation régulière sera demandé afin de créer un fond de roulement qui prendra le relais des 1/3 de subvention

Période de remboursement
Financements à court, moyen et long terme (jusqu'à 10 ans)

Intérêts
de 4%

Garanties demandées
Caution solidaire

Cible des financements

Groupements, associations, coopératives ayant déjà initié une activité par eux même

Quand effectuer la demande de financement

à tout moment

Contenu du dossier de demande

Tous les éléments nécessaires à la présentation du projet et de la communauté demandeuse.

Déplacement obligatoire du promoteur

Non

Compte bancaire

Compte sur livret souhaité

Comment les demandes sont elles évaluées et par qui

Le financement se fait après diagnostic organisationnel de l'organisation de base demandeuse et étude de rentabilité de l'activité par un comité d'identification et de sélection.

Procédure d'attribution du financement

Durée ou périodicité du projet / programme

Durée maximum de réalisation d'un projet

10 ans

Remarque

- Banque Mondiale

Projet / Programme de financement

16

Programme de micro subventions

Nom du responsable chargé du projet / programme
M Kossi Eguida

Adresse

Programme de micro subventions
Mission résidente de la Banque Mondiale
169 Bd du 13 Janvier
Immeuble BTCL, 8^{ème} étage, BP 3915 Lomé

tél. / Fax / E-mail

221 55 69 – 221 57 77 / 221 78 56

Orientation du projet / programme

Favoriser les échanges de vues et la diffusion de l'information sur le développement dans le monde

Types d'actions financées

Organisation de conférences ou de séminaires, préparation d'éditions spéciales ou de lancement de publications, réalisation de supports audiovisuels ou mise en place de réseaux de travail grâce à des initiatives novatrices. La priorité est donnée aux activités axées sur le monde rural, la protection de l'environnement, la promotion de la femme et la lutte contre le SIDA

Zone d'intervention

Tout le Togo

Liste des guichets éventuels

Quelques projets en cours ou récemment terminés

brochure sur les domaines d'intervention des différents bailleurs de fonds en faveur des ONG au Togo, activités en faveur des enfants de la rue et du droit des enfants, atelier de formation des journalistes en journalisme d'investigation, sensibilisation sur la nécessité d'adopter des fourneaux améliorés pour sauvegarder l'environnement, sketch (radio et télévision) d'éducation sur la contribution des populations aux actions des bailleurs de fonds au Togo, élaboration d'un document de comptabilité en éwé à l'usage des femmes micro entrepreneurs ayant l'éwé comme langue de travail....

Type de financement

Subvention

Plafond de financement

En moyenne de 500 000Fcfà à 2 000 000Fcfà

Pourcentage d'apport personnel

Supérieur à 50% (la subvention octroyée aide à mobiliser un complément de financement auprès d'autres partenaires)

Cible des financements

ONG et associations à buts non lucratifs

Quand effectuer la demande de financement

Après appel à candidature qui se fait par voie de presse aux environs du mois d'Avril de chaque année

Contenu du dossier de demande

Description des activités, budget et renseignements sur le recouvrement des coûts (dont le montant du financement sollicité au titre du programme de micro subvention), autres bailleurs de fonds montant de leur contribution, programme ou plan d'action, publics visés, personnes invitées, participants ou intervenants, résultat et suivi prévus.

Présentation de l'organisme (association...) demandeur, sa structure, noms des membres de la direction, sa composition, ses activités, projets et programmes récents, ses publications et rapports annuels des deux dernières années, budget annuel, source de revenus et liste des bailleurs de fonds actuels et passés, déjà bénéficiaire ou non du programme de micro subventions.

Montrer comment la subvention de la Banque Mondiale pourrait aider à mobiliser un complément de financement auprès d'autres bailleurs

Joindre une lettre de demande signée, indiquant le nom, l'adresse et les numéros de téléphone et de fax de la personne à contacter par le programme de micro subventions.

Déplacement obligatoire du promoteur

non

Compte bancaire

Comment les demandes sont elles évaluées et par qui

Par un comité de sélection, sur des critères suivants : la subvention favorise-t-elle les échanges de vue ou la diffusion de l'information, les activités menées seront elles menées à terme en moins d'un an, la subvention est elle utilisée en complément d'un autre financement, les subvention précédemment octroyées ont elles été bien utilisées, l'organisation du demandeur est elle éligible.

Procédure d'attribution du financement

adressé une demande par courrier

Durée ou périodicité du projet / programme

Un an

Durée maximum de réalisation d'un projet

un an

Remarque

Projet / Programme de financement

Development Marketplace

Nom du responsable chargé du projet / programme

Adresse

tél. / Fax / E-mail

www.developmentmarketplace.org

Orientation du projet / programme

Il s'agit d'un concours de financement ouvert à tout opérateur de développement et destiné à appuyer un projet de développement innovant, pertinent, astucieux, ayant un fort impact pour un moindre coût.

Types d'actions financées

Zone d'intervention

Tout le Togo

Type de financement

Subvention qui est un prix venant récompenser un projet de développement

Plafond de financement

125 000 000Fcf (généralement entre 25 et 50 Millions)

Pourcentage d'apport personnel

Cible des financements

Groupements, ONG et associations

Quand effectuer la demande de financement

Janvier

Contenu du dossier de demande

Voir internet

Déplacement obligatoire du promoteur

non

Compte bancaire

Comment les demandes sont elles évaluées et par qui

Par le comité de sélection du concours. Il y a deux phases de sélection (la finale se passe au US où les porteurs de projets sélectionnés doivent venir soutenir leur candidature devant un jury)

- **CET**
Conférence Episcopale du Togo

Projet / Programme de financement

12 OCDI, Organisation de la Charité pour un Développement Intégral

Nom du responsable chargé du projet / programme
Révérent Père Marian Schwark

Adresse
CET / OCDI Nationale
BP 8456 / 30653 Lomé

tél. / Fax / E-mail
226 02 95 / 226 12 38

Orientation du projet / programme

Stimuler une présence active des chrétiens dans le milieu social, étendre la charité aux situations d'injustices, de souffrances, de faim et de sous développement. Cette mission s'inscrit dans une double perspective : animation et sensibilisation, d'une part, et organisation et mise en œuvre de moyens appropriés, d'autre part.

Types d'actions financées

Hydraulique, reboisement, agriculture, élevage, santé, formation, éducation, artisanat, promotion de la Femme et des jeunes pour l'auto création d'emplois.

Zone d'intervention

Tout le Togo

Liste des guichets éventuels

BP 41 Dapaong / tél : 770 80 46 / RP Paul Kolani
BP 45 Kara / tél : 660 15 50 / fax : 660 15 50 / RP Francis Kochuparambil
BP 121 Sokodé / tél/fax : 550 01 38 / RP Jean Piontek
BP 148 Atakpamé / tél : 440 01 89 / RP André Banka
BP 31 Kpalimé / tél : 441 01 10 / RP Antoine Dossou
BP 75 Vogon / RP Marc Johnson
BP 12448 Lomé / tél: 222 19 27 / RP Martial Tsikata

Quelques projets en cours ou récemment terminés

Type de financement

Subvention

Plafond de financement

Variable selon les besoins. De 30 millions pour des infrastructures à moins d'un million pour des micro subventions.

Pourcentage d'apport personnel

20% d'apport personnel

Cible des financements

Communauté de base. Pour les groupements une attestation du curé suffit pour établir leur reconnaissance et permettre d'effectuer leur demande. Les associations quant à elles doivent être légalisées auprès des services de l'Etat.

Quand effectuer la demande de financement

N'importe quand sachant qu'il y a 4 commissions d'évaluation par an

Contenu du dossier de demande

Tous les éléments permettant la présentation du projet et son appréciation

Déplacement obligatoire du promoteur

Compte bancaire

Comment les demandes sont elles évaluées et par qui

Par un bureau exécutif composé des 7 diocèses

Procédure d'attribution du financement

Inspection des réalisations par le bureau exécutif et paiement par tranche

Durée ou périodicité du projet / programme

Durée maximum de réalisation d'un projet

De 12 à 18 mois pour les constructions et variables selon les projets

Remarque

- Caisse d'Epargne Togolaise

Projet / Programme de financement

15

Prêts aux groupements et ONG

Orientation du projet / programme

C'est un type de crédit que la CET développe en vue de financer l'activité des groupements, des ONG et assimilés à une période où une entreprise ou un groupement à caractère saisonnier doit faire face à une activité de pointe (campagne agricole).

Types d'actions financées

prêts pour les campagnes d'achats en vue de ventes ultérieures, pour les campagnes de vente pour effectuer la "soudure" avant de vendre ses produits à bon prix

Zone d'intervention

Tout le Togo

Liste des guichets éventuels

Partout où il y a une CET

Quelques projets en cours ou récemment terminés

à Dapaong où les groupements sollicitent des prêts en vue de stocker les produits agricoles, pour une vente ultérieure en période de soudure, à Sokodé pour les groupements de femmes pour leurs petits commerces, à Lomé dans différents domaines commerce, élevage et dans différentes autres villes...

Type de financement

prêt

Plafond de financement

Entre 2/3 et la totalité de la somme déjà épargnée

Période de remboursement

1 an

Intérêts

14% + 1% d'assurance

Garanties demandées

avoir sur son compte à la CET au moins 1/3 du montant sollicité

Cible des financements

groupements et ONG

Quand effectuer la demande de financement

N'importe quand

Contenu du dossier de demande et procédure

Statuts du groupement, compte d'exploitation prévisionnel, bilan de l'exercice antérieur, projet d'exploitation

Déplacement obligatoire du promoteur

Compte bancaire

à la CET

Comment les demandes sont elles évaluées et par qui

Par un comité de crédit composé du directeur général, du directeur des services administratifs et comptables, du chef de service trésorerie et du directeur du crédit des études et du développement commercial

Procédure d'attribution du financement

Délais d'étude du dossier de un mois

Durée ou périodicité du projet / programme

Durée maximum de réalisation d'un projet

Remboursement en 1 an maximum

Remarque

La CET propose aussi des prêts pour le logement, l'équipement, les frais scolaires,

3 • COOPEC / FUCEC Togo

Coopérative d'Epargne et de Crédit / Fédération des Unions Coopératives
d'Epargne et de Crédit du Togo

Adresse

BP 3541 - Lomé

Bretelle Klikamé, face au marché Atikamé

et partout dans le pays à la COOPEC la plus proche (voir ci-dessous)

tél.

221 06 32 - 222 25 74

Orientation du projet / programme

développer un réseau coopératif intégré de services financiers sécuritaires et rentables sur une base permanente en éduquant les membres et en formant les dirigeants et les employés à l'éthique de l'entreprise coopérative et à la bonne gestion en assurant la représentation sur le plan national et international de l'ensemble du réseau.

Types d'actions financées

Agriculture, élevage et pêche, commerce, financement de marché (dans les COOPEC communautaires des villes), terrain, construction, équipement et mobilier, équipement productif (moulin, transport...), solidarité, éducation et formation....

Zone d'intervention

Tout le Togo

Liste des guichets éventuels

Tsévié, Kévé, Kpalimé, Badou, Amlamé, Kpèkplémé, Elavagnon, Sotouboua, Blitta, Sokodé, Tchamba, Kara, Niamtougou, Bassar, Kantè, Dapaong, Vogan

Quelques projets en cours ou récemment terminés

Type de financement

prêt

Plafond de financement

entre 2/3 et la totalité de la somme déjà épargnée

Période de remboursement

1 à 3 ans

Intérêts

de 12% à 14%

Garanties demandées

Caution morale (pour les crédits de groupe), caution solidaire (pour les crédits de groupe), nantissement de l'épargne d'une caution membre de le COOPEC, domiciliation de salaires, assurance protection-prêt (pour les crédits individuels), sûretés réelles (gage, hypothèque)

Cible des financements

Hommes, femmes, jeunes, artisans, commerçants, agriculteurs, éleveurs, transporteurs, travailleurs salariés, retraités, élèves, étudiants, apprentis...

Quand effectuer la demande de financement
N'importe quand

Contenu du dossier de demande et procédure

Adhérer à la COOPEC (1000 à 2000 fcfa), libérer une part sociale (2000 à 10000 fcfa), ancienneté de 3 à 6 mois à la COOPEC, épargner régulièrement, remplir le formulaire (disponible à la COOPEC), payer les frais de dossier

Déplacement obligatoire du promoteur
Oui

Compte bancaire
à la COOPEC

Comment les demandes sont elles évaluées et par qui

Procédure d'attribution du financement

Durée ou périodicité du projet / programme

Durée maximum de réalisation d'un projet
Remboursement en 3ans maximum

Remarque

- **FAO**

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

Projet / Programme de financement

6

Fond Spécial Telefood (FST)

Nom du responsable chargé du projet / programme

M de Medeiros

Adresse

1- 25 Avenue Duisburg, BP 4388 Lomé

2- PO Box 1628 Accra - Ghana

tél. / Fax / E-mail

1- 221 04 11 – 221 62 48 / 221 05 80 / www.fao.org

2- (00233-21) 244051 / (00233-21) 244076 / FAO-RAF@fao.org

Orientation du projet / programme

Fournir une assistance directe aux agriculteurs de certains villages ou communautés rurales, en mettant sur pied une activité de production alimentaire indépendante générant un revenu aux personnes défavorisées du secteur rural

Types d'actions financées

Pour la production végétale : semences, engrais, pesticides et matériel d'entreposage, outils à main, matériaux de construction pour des infrastructures de stockage, séchage...

Pour la production de petits animaux : stocks de départ, matériel vétérinaire, fourrage pour la première période d'élevage, matériaux pour la construction d'abris pour les animaux

Pour la pêche : équipements, outils et matériaux pour la conservation du poisson,

Pour l'aquaculture : alevins pour peupler les bassins, aliments et matériaux pour la conservation du poisson

Zone d'intervention

Tout le Togo

Liste des guichets éventuels

Quelques projets en cours ou récemment terminés

Type de financement

Subvention

Plafond de financement

10 000 dollars

Pourcentage d'apport personnel

Les communautés bénéficiant de ce fond devront pendant la première campagne de production se cotiser de façon à créer un fond de roulement nécessaire pour les campagnes de production suivantes

Cible des financements

Communautés rurales

Quand effectuer la demande de financement

C'est la FAO avec le gouvernement qui décident des zones bénéficiaires du projet et du moment de sa mise en œuvre.

Remarque

Projet / Programme de financement

PSSA Programme Spécial pour la Sécurité Alimentaire

Nom du responsable chargé du projet / programme
M de Medeiros

Adresse

1- 25 Avenue Duisburg, BP 4388 Lomé

2- PO Box 1628 Accra - Ghana

tél. / Fax / E-mail

1- 221 04 11 – 221 62 48 / 221 05 80 / www.fao.org

2- (00233-21) 244051 / (00233-21) 244076 / FAO-RAF@fao.org

Orientation du projet / programme

Production agricole et système de soutien, politiques et développements alimentaires et agricoles, pêches, forêts, contribution au développement durable

Remarque

La FAO tient ses fonds de différentes sources (gouvernement, Nations Unies...) et elle est de plus en plus intéressée par une collaboration avec les ONG notamment pour leur proximité avec le terrain.

- Fondation de France

Projet / Programme de financement

Santé, culture, environnement, multimédia

Nom du responsable chargé du projet / programme

Adresse

E-mail

www.fdf.org

Cible des financements

associations, privé ou entreprise voulant œuvrer pour l'amélioration des conditions de vie, le développement durable et collectif

Remarque

Consulter le site pour savoir si le projet envisagé correspond aux activités financées par la fondation de France et aux appels à projets en cours.

- GTZ

Projet / Programme de financement

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

Nom du responsable chargé du projet / programme
Dr Oepen

Adresse
XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

tél. / Fax / E-mail
221 66 34 / ssulgtz@cafe.tg

Orientation du projet / programme
Soins de santé urbain à Lomé

Types d'actions financées
XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

Zone d'intervention
Lomé

Liste des guichets éventuels

Quelques projets en cours ou récemment terminés

Type de financement
Subvention

Plafond de financement
XXXXXXXXXXXXXXXX

Pourcentage d'apport personnel

Cible des financements
groupements et associations

Quand effectuer la demande de financement
XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

Contenu du dossier de demande
XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

Déplacement obligatoire du promoteur

Compte bancaire

Comment les demandes sont elles évaluées et par qui
par un comité de sélection sur les critères de valeur technique du projet, de pertinence par rapport aux
priorités du district sanitaire, de montage opérationnel,

Procédure d'attribution du financement

Après dépôt du dossier à la GTZ / Soins de Santé Urbain à Lomé, un contrat est établi et les fonds sont avancés ? ? ? ? ? ? ? ? Suivi

Durée ou périodicité du projet / programme

Durée maximum de réalisation d'un projet

Remarque

20 • Lions Clubs International

Nom du responsable chargé du projet / programme
M Tobias Bruce

Adresse
BP 2859 - Lomé

tél. / Fax / E-mail
221 65 39 / 222 64 41 / tbruce@bibway.com

Orientation du projet / programme
Santé, éducation, environnement

Types d'actions financées
Equiperment et réfection de locaux

Zone d'intervention
Tout le Togo (dans le cas où l'action financée est loin de Lomé un suivi par un partenaire du type association, ONG, est le bienvenu)

Liste des guichets éventuels
Lomé Doyen : M Aimé Ayissou / tél. bur. : 221 08 77- tél. dom. :221 55 45 / BP 13240 Lomé
Lomé Marina : M Edoh Antoine / tél. bur. : 221 41 53- tél. dom. :226 07 77 / BP 407 Lomé
Lomé Colombe : M Gbadoé André / tél. bur. : 221 07 67- tél. dom. :221 39 33 / BP 12749 Lomé
Lomé Avé : M Sallah Cyprien / tél. dom. :221 42 39 / BP 3832 Lomé
Lomé Soleil : Ekoué Kouvahé Christine / tél. bur. : 221 74 93- tél. dom. :226 17 00 / BP 13578 Lomé
Sokodé Fazao : M N'Mon Tchandikou / tél. bur. : 550 02 46 / BP 118 Sokodé
Lomé Horizon : M Alihonou Georges / tél. bur. : 221 14 76 / BP 2741 Lomé
Lomé Delphis : Mme Doe-Bruce Nathalie / tél. dom. :221 12 29 / BP 1028 Lomé

Quelques projets en cours ou récemment terminés
Hôpital à Kpalimé équipé en matériel d'opération de la cataracte, lits d'hôpital, manuels scolaire,...

Type de financement
Subvention

Plafond de financement
3 millions sur les fonds propres du Lions Club et beaucoup plus lorsque le Lions club bénéficie d'une donation (en matériel généralement)

Pourcentage d'apport personnel
Main d'oeuvre

Cible des financements
Groupements légalisés par la préfecture, Associations

Quand effectuer la demande de financement
N'importe quand

Contenu du dossier de demande

Demande signée par le représentant de la communauté bénéficiaire, copie des statuts, certificats de propriété des terrains concernés par l'activité, descriptif du projet, plans et devis estimatif accompagnés de factures pro forma des équipements à acquérir.

Déplacement obligatoire du promoteur
Conseillé

Compte bancaire

Comment les demandes sont-elles évaluées et par qui
Par une commission des œuvres du club

Procédure d'attribution du financement

Le Lions club se charge lui-même d'acheter les équipements nécessaires à la réalisation du projet

Durée ou périodicité du projet / programme

Durée maximum de réalisation d'un projet

Remarque

Le Lions Club est intéressé par l'AFVP comme partenaire éventuel chargé du suivi et de la mise en œuvre des projets situés loin de Lomé

- **PNUD**

Programme des Nations Unies pour le Développement

Projet / Programme de financement

Secteur Privé

Nom du responsable chargé du projet / programme
M Mabenga

Adresse
BP 911 - Lomé

tél. / Fax / E-mail
221 25 10 – 221 20 08 / 221 16 41 / www.undp.org

Remarque
Coopération avec L'ONUDI

Projet / Programme de financement

RIADEF (Développement et Installation d'un Réseau Informatisé pour l'Analyse et la gestion macro économique)

Projet / Programme de financement

PRICUR (Projet de Réhabilitation des Infrastructures Communautaires Urbaines)

Orientation du projet / programme
Logements et infrastructures ainsi que accroissement de l'emploi productif

Zone d'intervention
Lomé Tsévié

Remarque
Agence d'exécution : BIT
Agence coopérante :Habitat

Projet / Programme de financement

PAMEP (Programme d'Amélioration des Moyens d'Existence des Populations Pauvres)

Orientation du projet / programme

Développer et diversifier les activités économiques des populations pauvres, améliorer l'offre et la qualité des services sociaux de base, renforcer les capacités de maîtrise d'ouvrage et de négociation des acteurs locaux, renforcer les capacités techniques et organisationnelle des groupements, associations professionnelles, ONG, établir un système de suivi et d'évaluation du PNLP ainsi que le suivi de l'évolution des conditions de vie des ménages.

Zone d'intervention

Kara et Centrale

Remarque

Agence d'exécution : gouvernement

agence coopérante : UNOPS

Projet / Programme de financement

Infrastructures Sociales

Orientation du projet / programme

Infrastructures scolaires et équipement didactique, amélioration de la couverture et de l'accès aux soins primaires, préparer la mise en place d'une décentralisation en renforçant la capacité des communautés villageoises à cogérer les services sociaux de base avec les administrations concernées.

Zone d'intervention

Savanes

Remarque

Agence d'exécution : UNOPS

22 • Rotary Club

Nom du responsable chargé du projet / programme
Me yao Edem Dzonoukou

Adresse
1065 bis Av Dr. Josef Strauss Nyèkonakpoè
BP 2799 Lomé

tél. / Fax / E-mail
221 31 06 / 222 63 13 / ydzonoukou@rdd.tg

Orientation du projet / programme
Santé, éducation, environnement, hydraulique

Types d'actions financées
Equipement et réfection de locaux, appui social en général, dons de matériel provenant de donations des clubs de l'étranger, formations professionnelles et conférences sur le SIDA

Zone d'intervention
Tout le Togo

Liste des guichets éventuels
Dapaong
Kara
Bassar
Kpalimé

Quelques projets en cours ou récemment terminés
Equipement et rénovation du dispensaire de Saligbé (Mono), don en matériel au CHU Tokoin, dons de vaccins à l'hôpital d'Afagnan,...

Type de financement
Subvention

Plafond de financement
15 millions sur les fonds propres du Rotary et beaucoup plus lorsque le club bénéficie d'une donation (en matériel généralement)

Pourcentage d'apport personnel
Main d'œuvre

Cible des financements
Comité villageois

Quand effectuer la demande de financement
N'importe quand

Contenu du dossier de demande
Demande signée par le représentant de la communauté bénéficiaire, copie des statuts, certificats de propriété des terrains concernés par l'activité, descriptif du projet, plans et devis estimatif accompagnés de factures pro forma des équipements à acquérir.

Déplacement obligatoire du promoteur

Compte bancaire
non

Comment les demandes sont elles évaluées et par qui

Par une commission des œuvres du club qui se déplace pour évaluer la demande et l'effectivité des besoins.

Procédure d'attribution du financement

Le Rotary club se charge lui-même d'acheter les équipements nécessaires à la réalisation du projet, par ailleurs les délais avant financement peuvent s'avérer long surtout pour des demandes de financements importants car le Rotary club qui ne dispose pas directement de ces importantes sommes les réuni par un système de parrainage international avec les club étrangers. Cela se fait mais avec du temps. Parfois 2 ou 3ans !

Durée ou périodicité du projet / programme

Durée maximum de réalisation d'un projet

Remarque

Le Rotary Club est intéressé par l'AFVP comme partenaire éventuel chargé du suivi et de la mise en œuvre de projets de grandes envergures

Le Rotary club se réunit chaque Mardi à 18h30 à l'hôtel du 2 Février et serait intéressé par une présentation des activités de l'AFVP au Togo

21 • UNICEF

Fonds des Nation Unies pour l'Enfance

Projet / Programme de financement

Education

Nom du responsable chargé du projet / programme

Mme Cristofoli

Adresse

BP 80927 - Lomé

tél. / Fax / E-mail

221 53 90 / 221 89 49 / vcristofoli@unicef.org

Orientation du projet / programme

Atteindre 80% de scolarisation chez les enfants de 6 à 12 ans

Types d'actions financées

Formation des enseignants, appui aux frais scolaires, financement de matériel scolaire collectif, de jardins d'enfants et de cantines, appui à l'alphabétisation pour adulte

Zone d'intervention

Savane, Kara et maritime

Liste des guichets éventuels

Quelques projets en cours ou récemment terminés

Type de financement

Plafond de financement

Les financements sont accordés aux ONG en autant que les activités et les dépenses sont conformes aux objectifs des projets et représentatifs d'un plan de travail précis et arrêté d'un commun accord entre l'UNICEF, l'ONG et le gouvernement

Pourcentage d'apport personnel

Cible des financements

Les ONG selon trois types de partenariat :

Partenariat de service : L'ONG exécute les activités ponctuelles

Partenariat d'appui technique : L'ONG appuie la mise en œuvre du programme de coopération notamment en ce qui a trait au travail avec les communautés de base.

Partenariat de Recherche / Action : axé sur des actions complémentaires novatrices et une aventure partagée dans le cadre de projets pilotes

Quand effectuer la demande de financement

Nouveau programme en 2002 !

Contenu du dossier de demande

Déplacement obligatoire du promoteur

Compte bancaire

Compte bancaire spécial pour l'UNICEF si l'assistance financière dépasse 10 000 dollars US

Comment les demandes sont elles évaluées et par qui

Procédure d'attribution du financement

Les financements octroyés aux ONG se font sur la base d'un protocole d'accord signé entre l'ONG et l'UNICEF sur des actions contenues dans le plan cadre d'opération et le plan annuel définis avec le gouvernement

Durée ou périodicité du projet / programme

5 ans

Durée maximum de réalisation d'un projet

Remarque

C'est M Palanga et Mme Gaoumaton qui au Ministère du Plan sont les coordinateurs des actions menées par l'UNICEF

Projet / Programme de financement

Santé – Nutrition - Eau

Nom du responsable chargé du projet / programme

Dr Togbe Kwami

Adresse

BP 80927 - Lomé

tél. / Fax / E-mail

221 53 90 / 221 89 49 / lome@unicef.org

Orientation du projet / programme

promotion de la moustiquaire imprégnée, désinfection de l'eau, assainissement, forages de puits à grands diamètre

Zone d'intervention

Savanes, Kara, maritime

Projet / Programme de financement

Renforcement des capacités communautaires

Nom du responsable chargé du projet / programme

M Sodoké Kodjo

Adresse

BP 80927 - Lomé

tél. / Fax / E-mail
221 53 90 / 221 89 49 / lome@unicef.org

Orientation du projet / programme
Appuyer le développement économique des femmes.

Types d'actions financées

- 1- apport de moulins, avec formation sur le fonctionnement des machines et construction des infrastructures d'abri
- 2- Micro crédits permettant aux femmes de se lancer dans des commerces .
- 3- Fertilisation des sols dans la région des savanes

Zone d'intervention
Savane, Kara, maritime

Type de financement
1 et 3 - Subvention
2- Crédit

Plafond de financement
2- Les crédits de petites tailles sont privilégiés de façon à pouvoir en faire bénéficier un plus grand nombre de femmes. En dessous de 1 million dans tous les cas.

Pourcentage d'apport personnel
1 et 3 - Pour les subventions aucun apport personnel n'est exigé mais il fera la différence pour mesurer la motivation de la demandeuse de financement.

Projet / Programme de financement

Protection des droits de l'enfant

Nom du responsable chargé du projet / programme
Mme Esseh-Yovo Dédé

Adresse
BP 80927 - Lomé

tél. / Fax / E-mail
221 53 90 / 221 89 49 / lome@unicef.org

Orientation du projet / programme
Appui aux activités d'éducation, de protection, d'information et de formation

Zone d'intervention
Savane, Kara, maritime

Type de financement

Plafond de financement

- Union Européenne / Fond européen de développement
Projet / Programme de financement

1

PPMR 7ème FED

Nom du responsable chargé du projet / programme

M Yérïma

Adresse

BP 1657 - Lomé

tél. / Fax / E-mail

221 84 71 / 221 84 72 / ppmr-cn@café.tg

Orientation du projet / programme

1- Le sous programme des infrastructures socio-collectives (ISC)

2- Le sous programme des micro-projets des activités génératrices de revenus (AGR)

Types d'actions financées

1- construction ou réhabilitation de bâtiments dans les domaines de la santé, l'éducation ou le commerce, construction d'infrastructures dans les domaines de l'hydraulique, l'assainissement et des voies de communication.

2- Tous types d'artisanat et de commerces

Zone d'intervention

Tout le Togo

Liste des guichets éventuels

Cellules Techniques Régionales (CTR)

Tsévié BP 123 - Tél. 330 44 23 / **Atakpamé** BP 270 – Tél. 440 05 49

Kpalimé BP 213 – Tél. 441 07 91 / **Sokodé** BP 105 – Tél. 550 11 70

Kara BP 104 Tél. 660 12 60 / **Dapaong** BP 04 – Tél. 770 86 44

Quelques projets en cours ou récemment terminés

Type de financement

Subvention

Plafond de financement

De 10 à 15 millions selon l'ouvrage pour les ISC

4 millions sans compter l'apport du demandeur pour les AGR

Pourcentage d'apport personnel

25% pour les ISC (en matériaux et main d'œuvre)

40% pour les AGR répartis en 25% de matériaux et 15% d'apport de fonds

Cible des financements

Groupements légalisés par la préfecture, Associations, CVD, CPE

Quand effectuer la demande de financement

N'importe quand sachant qu'il y a 2 cessions d'attribution par an

Contenu du dossier de demande

Demande signée par le représentant de la communauté bénéficiaire, copie des statuts, certificats de propriété des terrains concernés par l'activité, formulaire de demande (à demander à la CTR la plus proche) dûment rempli, plans et devis estimatif accompagnés de factures pro forma des équipements à acquérir.

Déplacement obligatoire du promoteur

Conseillé

Compte bancaire

Oui

Comment les demandes sont elles évaluées et par qui

Les CTR font des visites d'évaluation sur le terrain puis des comités de gestion régionale (CGR) composés des services techniques ainsi que des représentants des ONG de la zone et des membres de L' Union Européenne élisent les projets à financer.

Procédure d'attribution du financement

Fond de garantie obligatoire

Durée ou périodicité du projet / programme

Durée maximum de réalisation d'un projet

Remarque

A partir de 2002 et dans le but de créer des pôles de développements le PPMR 7^{ème} FED veut concentrer son action dans des zones géographiques prioritaires et limitées de façon à créer des synergies entre les AGR et les ISC. Il faudra attendre le premier trimestre 2002 pour connaître ces zones prioritaires.

Projet / Programme de financement

2

PSICD, Programme de Soutien aux Initiatives Culturelles Décentralisées

Nom du responsable chargé du projet / programme

M Agbo Komlan

Adresse

100 rue Nandouta à Nyékonakpoè, BP 1657 - Lomé

tél. / Fax / E-mail

221 55 53 / 221 29 09 / psicd@ids.tg

Orientation du projet / programme

Projet d'action culturelles décentralisées

Types d'actions financées

Appui aux secteurs des arts et spectacles, patrimoine, Arts plastiques, structures culturelles de proximité

Zone d'intervention

Tout le Togo
Liste des guichets éventuels

Quelques projets en cours ou récemment terminés
Renforcement des capacités des marionnettistes en vue de la mise en place d'un festival annuel, projet de thérapie par la peinture avec l'hôpital psychiatrique de Aného, projet d'identification du patrimoine, mise en place d'un salon annuel des Arts plastiques à Lomé et Kpalimé

Type de financement
Subvention

Plafond de financement
15 millions Fcfa

Pourcentage d'apport personnel
Au moins 10% du coût total (qui peuvent être apportés par un autre bailleur)

Cible des financements
Les opérateurs de développement

Quand effectuer la demande de financement
Après appel à proposition qui se fait par voie de presse et radio

Contenu du dossier de demande
Contexte et justification du projet, un descriptif du projet faisant ressortir les bénéficiaires du projet, les objectifs globaux, les objectifs spécifiques, les résultats attendus et les tâches à exécuter dans le cadre du projet. On devra avoir une idée précise de la mise en œuvre du projet et des aspects financiers (pas de financement conjoint Opérateur – PSICD sur un même poste budgétaire). Il faudra également exposer les facteurs de réussite et de risque du projet et ses perspectives de pérennisation. Ajouter à cela, les CV, attestations de partenariats et de financement, les statuts, le procès verbal de l'assemblée qui a élu le bureau exécutif, l'autorisation ministérielle et la liste des membres du bureau exécutif.

Déplacement obligatoire du promoteur

Compte bancaire
non

Comment les demandes sont elles évaluées et par qui
Présélection par un comité thématique, instruction du dossier par une structure opérationnelle, financement et suivi par un comité de pilotage et de suivi

Procédure d'attribution du financement
paiement par tranche contre justificatifs des dépenses, parfois : paiement direct des fournisseurs ou contre factures pro formats de trois fournisseurs différents

Durée ou périodicité du projet / programme
la phase pilote s'arrête le 30 Juin 2002

Durée maximum de réalisation d'un projet
les projets doivent pour le moment être réalisés avant le 30 Juin 2002

Remarque

Projet / Programme de financement

Projet santé

Orientation du projet / programme

Appui aux ONG en matière de santé, campagne anti SIDA, formation du personnel soignant et appui aux micro structures de base (dispensaires)

Remarque

Début au 2^{ème} semestre 2002

Projet / Programme de financement

PAOSC

Orientation du projet / programme

Appui aux ONG

Remarque

en cours de signature

Projet / Programme de financement

Appui aux groupements villageois dans les savanes

Projet / Programme de financement

SEDATEC (Utilisation du rafia dans les savanes)

Projet / Programme de financement

Programme de suivi des épizootie (peste bovine)

Projet / Programme de financement

Projet de micro crédit pour les femmes

Projet / Programme de financement

PNADE

Orientation du projet / programme

Environnement

Types d'actions financées

Création de maisons environnementales régionales qui seraient des guichets de demandes de financements pour des projets liés à l'environnement

Cible des financements

ONG locales et bureaux d'étude

Projet / Programme de financement

Programme de lutte contre le trafic d'enfants

Orientation du projet / programme

Campagne de sensibilisation et AGR

Zone d'intervention

Région centrale et Kara

Projet / Programme de financement

STABEX

Orientation du projet / programme

Action sur la filière café cacao

Types d'actions financées

appui aux ONG, ouverture de piste, magasins de stockage, action pour la culture du palmier, du poivre, volet : bois énergie, protection de la faune et la flore, agro-foresterie

Remarque

Programme en cours qui finira en 2002

Projet / Programme de financement

PAFVI

Orientation du projet / programme

Agro foresterie villageoise,

Zone d'intervention

Région des plateaux et de Tsévié

Remarque

A débuté en 2001 et finira en 2004

18 • Zonta International

Organisation de service international interprofessionnelle, apolitique et non confessionnelle

Nom du responsable chargé du projet / programme

Mme Dunstanette L.D.Macauley

Adresse

BP 4878 - Lomé

tél. / Fax / E-mail

222 84 84 / 221 84 00 / dun.macauley@togo-imet.com

Orientation du projet / programme

Améliorer le statut légal, politique, économique et professionnel de la femme, de même que son degré d'éducation et de santé ; encourager une éthique de haut niveau dans les affaires et les professions.

Types d'actions financées

Formations, alphabétisation, infrastructures communautaires

Zone d'intervention

100 km autour de Lomé, (tout le Togo dans le cas où l'action financée est suivie par un partenaire du type association, ONG)

Liste des guichets éventuels

Quelques projets en cours ou récemment terminés

Centre de poterie de Kouvé, construction et équipement d'une cuisine de démonstration au CHU de Tokoin destiné à l'éducation des mères des enfants malnutris, agrandissement d'une maternité à Melly Djigbé (préfecture des lacs), participation à l'alphabétisation des femmes Kabyè par le financement de l'impression des syllabaires et la formation des monitrices, construction de salles de classe et don de livres et fournitures scolaires au village de Dévégo, construction d'une aire de jeux pour les enfants des femmes portefaix à Lomé

Type de financement

Subvention

Plafond de financement

5 millions

Pourcentage d'apport personnel

Variable selon les projets, de 30% à 20%

Cible des financements

Groupements légalisés par la préfecture, Associations

Quand effectuer la demande de financement

N'importe quand (les prochains financements seront pour Juillet 2002)

Contenu du dossier de demande

Demande signée par le représentant de la communauté bénéficiaire, copie des statuts, certificats de propriété des terrains concernés par l'activité, descriptif du projet, plans et devis estimatif accompagnés de factures pro forma des équipements à acquérir.

Déplacement obligatoire du promoteur

Conseillé

Compte bancaire

Comment les demandes sont elles évaluées et par qui
Par un comité de service

Procédure d'attribution du financement
Le zonta se charge lui-même d'acheter les équipements nécessaires à la réalisation du projet

Durée ou périodicité du projet / programme

Durée maximum de réalisation d'un projet

Remarque

Zonta est intéressé par l'AFVP comme partenaire éventuel chargé du suivi et de la mise en œuvre des projets situés loin de Lomé

